

Paul Biya annonce des «mesures fiscales nouvelles pour l'exercice 2019»

Le chef de l'État camerounais, Paul Biya, dans une circulaire au gouvernement, parue jeudi et relative à la préparation de la Loi de finances, a annoncé des «mesures fiscales nouvelles pour l'exercice 2019». Décidée dans un contexte marqué par le ralentissement de la croissance et le tassement des recettes pétrolières, la nouvelle approche est destinée à promouvoir l'optimisation des ressources non pétrolières.

Elle vise également à instaurer un environnement fiscal favorable au développement des affaires et elle portera principalement sur la sécurisation de l'assiette fiscale à travers la rationalisation, la maîtrise et le renforcement des régimes fiscaux incitatifs.

Selon le président de la République, les dispositions à prendre devront toutefois veiller à ne pas mettre en péril les potentialités et les acquis des entreprises en tant que vivier d'emplois, ni obérer leur pleine compétitivité. Elles auront par ailleurs vocation soutenir la consommation des ménages qui sont autant de facteurs de croissance économique.

D'une manière générale, la politique budgétaire du Cameroun pour l'exercice 2019 s'inscrit dans le cadre de la poursuite de la consolidation budgétaire, en vue de permettre la réduction progressive du déficit budgétaire conformément au programme des réformes économiques et financières en cours, les efforts de mobilisation des recettes internes non pétrolières et de rationalisation des dépenses devant se poursuivre.

Le budget de l'État pour l'exercice 2019 sera ainsi élaboré sur la base d'hypothèses d'un taux de croissance du produit intérieur brut (PIB) réel de 4,5% dont 4,9 % pour le PIB non pétrolier, un taux d'inflation de 2%, un déficit budgétaire global de 2,0% du PIB et un déficit du compte courant de 1,7% du PIB. A moyen terme, les perspectives économiques du Cameroun «sont plus positives», affirme Paul Biya. La croissance devrait commencer à remonter dès 2019, soutenue par la production gazière et les effets multiplicateurs de l'organisation de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) de football messieurs.

S'agissant de la croissance proprement dite, estimée à 3,2% en 2017, elle est, au terme de l'exercice 2018, attendue à 4,1%. Initialement voté en recettes et en dépenses à la somme de 4513,5 milliards FCFA, le budget 2018 de l'État camerounais a été rallongé de 176 milliards FCFA le 4 juin par ordonnance présidentielle.

Apenews
